



La conservation sélective des vestiges anthropobiologiques placés sous la garde de l'État

Conservation sélective Fiche n° 3

mise à jour : 6 mai 2025

Les vestiges anthropobiologiques sont « (...) des restes humains mis au jour lors d'une opération archéologique prescrite ou autorisée par l'État, ou encore découverts fortuitement, et ayant fait l'objet d'une déclaration au service régional de l'archéologie ou au département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines dans le cadre de l'application du livre V du code du patrimoine.

Ils sont composés d'ossements humains isolés ou en connexion issus de structures funéraires, de couches sédimentaires, de remblais et ce, quel que soit le traitement funéraire rencontré ou le traitement des restes osseux; de tissus éventuellement momifiés, ainsi que les phanères résiduels et les calcifications. Sont aussi considérés comme des vestiges anthropobiologiques, les prélèvements réalisés sur les restes osseux, les "vestiges para-ostéologiques", éléments prélevés obligatoirement en même temps que les ossements, ainsi que les prélèvements de sédiment réalisés autour des ossements»¹.

À la suite de l'opération archéologique, ou après la remise des vestiges anthropobiologiques découverts fortuitement, **l'État en assure la garde. Il doit les conserver dans de bonnes conditions et en permettre l'étude.**

À cette fin, un bilan de conservation et d'étude doit être mis en œuvre cycliquement pour s'assurer de la permanence de leur intérêt scientifique, en vue de mettre à disposition pour de nouvelles études les vestiges les plus significatifs et en assurer une conservation efficace.

Une grille d'état des lieux a été conçue pour aider la personne en charge de la gestion des vestiges anthropobiologiques ou un spécialiste à mener à bien ce bilan. Elle est axée sur les caractéristiques des vestiges anthropobiologiques qui, en règle générale, figurent dans la documentation associée à l'opération (inventaires, descriptifs des données scientifiques de l'archéologie, rapport préliminaire, *Bilan scientifique régional*, rapports d'études spécialisées...). La plupart des items seront à extraire des inventaires fournis par les responsables d'opération. Il est nécessaire de remplir une grille par opération ou découverte fortuite.

Grille d'état des lieux : bilan de conservation et d'étude

Partie 1 : informations générales

- ➔ **nom, fonction et institution** de la personne qui remplit la grille ou des personnes qui ont rempli la grille;
- ➔ **nom du (ou des) dépôt(s)** dans le(s)quel(s) se trouve l'ensemble traité;
- ➔ **date de réalisation** de la grille;
- ➔ **dates d'éventuelles modifications** de la grille.

Partie 2 : éléments de contexte associés aux vestiges anthropobiologiques

La documentation associée à la série va conditionner en partie son devenir. La connaissance du contexte archéologique (remise en contexte des sépultures) est une donnée minimum et incontournable. Cette partie n'est pas simplement administrative.

- ➔ **données administratives**: région, département, commune(s), nom du site (lieu-dit...), adresse(s), n° d'opération: donner en priorité le(s) numéro(s) administratif(s) de la direction régionale des affaires culturelles (numéro d'OA_NAT);
- ➔ **date(s)** des fouilles;
- ➔ **nom** du responsable d'opération;
- ➔ **organisme de rattachement** du responsable d'opération;
- ➔ **contexte archéologique**: cimetière associé à un édifice, site urbain, site rural, sépulture(s) dite(s) « isolée(s) », ossements humains en contexte non funéraire = cadre général du site;
- ➔ **type d'intervention**: programmée, préventive, urgence, surveillance...
- ➔ **datation supposée**: toutes les périodes supposées et considérées;
- ➔ **type de la datation**: par le mobilier, le C14... ou bien absence de datation;
- ➔ **contexte du gisement**: type de traitement funéraire, mode d'ensevelissement... dont cimetière, hypogée, aven, structures crématoires et/ou dépôts secondaires de crémation, éventuellement les combinaisons;
- ➔ **investigation de l'ensemble funéraire**: ensemble funéraire entièrement fouillé: oui/non, à X %, estimé... soit l'évaluation de la portion de l'ensemble funéraire représenté;
- ➔ **méthodes** de fouille, d'enregistrement et de prélèvement: préciser ces éléments et si leur application a été systématique ou non;
- ➔ **disponibilité de la documentation** de fouille et de post-fouille (publications et rapports compris) associée et éventuellement sa localisation. Cette documentation est-elle conservée, complètement accessible? Exposer en quoi elle consiste. Cette documentation doit-elle faire l'objet d'un travail de récolement?
- ➔ **liste ou catalogue des restes** déjà détruits/prélevés pour étude;
- ➔ **état des connaissances régionales** sur des contextes similaires. Cette rubrique reprend les éléments sur l'état des connaissances régionales pour la période ou les périodes considérées. Mais cela peut être également relié à un contexte archéo-anthropologique peu ou pas documenté jusqu'alors (pour une période et/ou un cadre géographique), bibliographie du site.

Partie 3 : paramètres biologiques

Cette troisième partie considère l'aspect biologique de la série anthropologique. Elle aborde en partie le niveau d'étude et le potentiel d'un ensemble à l'instant T.

- ➔ **NMI des restes humains attribué à la série**: comprendre donc le NMI avéré s'il est connu ou bien estimé. Ce que l'on cherche à renseigner est la taille de l'échantillon;
- ➔ **état de conservation des ossements**: cette appréciation peut avoir été renseignée dans la documentation de fouille ou de post-fouille, elle peut aussi être appréciée au moment du bilan. On abordera ici, toujours de façon globale, l'état de conservation de la surface corticale (impacts taphonomiques anciens et récents de l'os), ainsi que la fragmentation des pièces. Néanmoins, en l'absence d'estimation par un spécialiste, il est préférable de se pencher sur l'état de représentation ci-dessous pour une appréciation globale;
- ➔ **état de représentation anatomique**: cet item cherche à documenter ce qui constitue la série, à savoir soit des sujets en connexion bien complets, soit des sujets en connexion incomplets, soit les ossements épars d'une sépulture collective, soit des réductions, soit un ossuaire... Les sujets ne sont pas renseignés un par un, il s'agit de fournir tant que faire se peut, d'une information globale liée au contexte funéraire;
- ➔ **contenu de la documentation biologique**: âge, sexe...

- ➔ **présence de fiches de conservation² [III. 1]:** oui/non/fiches anciennes/corps incomplet... Cet item livre un élément important dans le cadre de la conservation ou des demandes de consultation. Préciser le mode d'inventaire et s'il est systématique;

III. 1: Fiche de conservation type (sujet mature).

- ➔ **état d'étude:** en l'état, l'étude de la série est incomplète, complète, très ancienne, à reconduire, à finir... préciser ce qui a été étudié et avec quelles méthodes;
- ➔ **date** de l'étude (ou des études);
- ➔ **nom** du (ou des) responsable(s) de l'étude;
- ➔ **présence d'éléments non fouillés** (ou partiellement) en laboratoire: crémations ou éléments prélevés en motte (comme les immatures inhumés dans des vases, par exemple);
- ➔ **mode de traitement pour les crémations:** fouille en laboratoire ou *in situ*, fouille par passe, carroyage ou d'un seul tenant, lavage des fragments ou non, et selon quel procédé, tamisage et, si oui, selon quelles mailles, collages ou non. Cette rubrique permet d'appréhender la validité scientifique de l'amas osseux conservé en termes de représentativité (conforme ou non à l'amas *in situ*), de fragmentation post-fouille, et de potentialité d'informations sur les gestes funéraires (organisation de la structure crématoire ou du dépôt et modalités de l'étude anthropologique).

Partie 4: caractéristiques de stockage/conditionnement

- ➔ **mode de conditionnement/stockage** en adéquation avec la documentation associée à la série: oui/non/partiellement/pas pour telle campagne de fouille;
- ➔ **connaissance de tous les lieux de stockage** des vestiges anthropobiologiques, voire de tous les éléments issus de la fouille d'un même site, et de l'ensemble de la documentation associée;
- ➔ **volume de la série** (ou nombre de contenants);
- ➔ **état et type des contenants** (matière, taille...);
- ➔ **os marqués:** oui/non/partiellement... si oui, ce marquage est-il systématique et cohérent avec la documentation associée à la série?
- ➔ **présence de consolidations:** oui/non/ à quelle fréquence...
- ➔ **discordance ou concordance** entre les informations portées sur ou dans les contenants et la documentation (soit si le nombre d'individus et leur numérotation réelle correspondent à ce qui est annoncé dans la documentation).

Partie 5: potentiel d'étude

Cette étape de l'évaluation va permettre aux archéologues et spécialistes d'orienter leur réflexion quant à la valorisation de la série:

- ➔ **potentialité (ou pas) d'étude** de cette série (texte libre) du point de vue paléobiologie archéologique, chronologique... pouvant être un résumé de tout ce qui est détaillé ci-après mais aussi traduire un sentiment général;
- ➔ **intérêt du mode de traitement funéraire** dans le cadre régional et au-delà (original, peu documenté...); celui-ci peut être original ou pas suffisamment clair et donc l'une des justifications de la conservation serait d'approfondir les connaissances sur ce type de contexte funéraire précis;
- ➔ **intérêt para-ostéologique** (mobiliers associés à la série...): analyses complémentaires envisageables;
- ➔ **apport potentiel à la documentation archéologique régionale:** cette série peut être complémentaire d'ensembles mieux documentés, elle a un potentiel en matière de datations absolues...
- ➔ **nécessité de nouvelles études** en laboratoire (ou d'une étude à compléter), que de nouvelles approches méthodologiques rendent possibles;

.../...

2 La présence de cette information dans les perspectives indique que nous choisissons implicitement la fiche de conservation anatomique comme élément minimal d'information individuelle d'un des sujets composant une série. Les fiches de conservation sont disponibles au format A4 en annexe 5 de la fiche 10 du recueil méthodologique [Collecte, traitement et conservation des données scientifiques de l'archéologie](#), intitulée « Les vestiges anthropobiologiques ».

- ➔ **nécessité d'une nouvelle lecture:** idem que pour l'item précédent, mais il existe ici une documentation associée beaucoup plus importante;
- ➔ **documentation associée** pouvant être potentiellement complétée (mise au jour de

nouvelles données?) si des infos de récolement sont connues, si on sait où se trouve une partie de la documentation, ou si on dispose de pistes pour la retrouver...

Ci-après quelques indications qui aideront la personne en charge de la gestion des vestiges anthropologiques à identifier au mieux l'intérêt des séries ostéologiques. **Cette liste n'est pas exhaustive.**

Pourraient être proposées à de nouvelles études ou à des études complémentaires

- les séries qui n'ont pas été étudiées ou pas complètement étudiées selon les critères actuels d'étude (généralement séries d'avant les années 1990-1995);
- les séries constituées de vestiges provenant de périodes rarement présentes et peu documentées (pré- ou protohistoire ou autre selon spécificités régionales);
- les petites séries, comme celles issues de sondages dans des secteurs à fort potentiel archéologique (donc séries qui seront probablement complétées), petites séries provenant de contextes encore mal définis (car peu connus ou peu documentés);
- tout élément qui pourrait faire partie d'une série pouvant évoluer: fouilles des parcelles adjacentes...;
- les séries maintenues dans un état permettant une étude.

Présentent un moindre intérêt à être proposées à de nouvelles études

- les séries issues d'ensembles funéraires ayant été exploités sans enregistrement archéologique ou pour lesquels ces données auraient définitivement été perdues;
- les séries prélevées hors contexte;
- les séries pour lesquelles les contextes stratigraphiques ont été mélangés;
- les séries dont le matériel osseux est détérioré de manière rédhibitoire.

Quel que soit leur potentiel scientifique, l'échantillonnage de séries ou d'éléments ostéologiques doit se faire de manière méticuleuse et réfléchie. Chaque vestige humain étant unique, il n'est pas valide scientifiquement, pour une série documentée du point de vue archéologique, de procéder à un échantillonnage à l'aveugle ou à une sélection de restes jugés «représentatifs». Aucun os humain n'étant plus ou mieux représentatif qu'un autre, il n'est plus question de ne conserver qu'une seule catégorie d'os, comme ce fut le cas par le passé (tous les crânes, tous les os longs...). Dans le cas de contextes archéologiques diachroniques, il est impossible objectivement de privilégier une période, car la série perdrait alors toute sa «profondeur» historique.

Dans le cas des séries ayant un moindre intérêt à être proposées à nouvelles études, certains éléments pourraient individuellement être mis en valeur. Il s'agit:

- d'éléments osseux pouvant compléter et renouveler le matériel de comparaison;
- de pièces particulièrement bien conservées pouvant venir documenter la variabilité biologique;
- des vestiges présentant des lésions pathologiques rares ou bien une variation anatomique exceptionnelle.

Ces éléments permettraient de créer:

- soit une série «mobilier osseux de référence» dépareillée et manipulable, dont la mise à disposition serait fréquente et adossée à des travaux d'étude, à des recherches scientifiques... La gestion de ce matériel consulté, soumis à «risques de destruction», à moyen ou long terme, devra faire l'objet d'un renouvellement régulier. Les collections de comparaison et d'expérimentation utilisées par les étudiants et les chercheurs sont habituellement alimentées par ce type de pièces ostéologiques;
- soit un «fonds» de type référentiel, peu consultable pour éviter des manipulations à risques, une mise en réserve de pièces et/ou d'individus complets à forte connotation, pathologique par exemple...

De même, il serait nécessaire de procéder à un échantillonnage qui pourrait servir de support à des analyses. Par exemple, pour des études en paléogénétique, il sera indispensable de garder des dents incluses³ et les os pétreux. Les dents sont également utiles pour réaliser des études isotopiques (Sr, C, N, O).

3 L'un des problèmes essentiels pour les investigations en paléogénétique est celui de la pollution par de l'ADN moderne (fouille, prélèvement, traitement des restes osseux). Des échantillonnages sur des dents incluses minimisent ces contaminations.

Pour cet échantillonnage, la sélection suivante est préconisée :

- mandibules ou maxillaires, sinon dents isolées (analyses paléogénétiques et isotopiques);
- os long pour des études isotopiques et analyses radiométriques.

Cette question a été abordée par le « Groupe de travail sur la mise en place de protocoles de prélèvements et d'analyses sur l'os humain ainsi que sur la conservation des échantillons (PAOHCE) ». Le rapport de ce groupe de travail est consultable sur le site culture.gouv.fr du ministère de la Culture et dans le recueil de fiches pratiques *Prélèvements et analyses sur l'os humain au titre de l'archéologie : apports, méthodologie et bonnes pratiques*.

Les éléments non retenus doivent être considérés comme dépourvus d'intérêt scientifiques et faire l'objet d'une réinhumation dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales (compétence du maire de la commune du lieu de l'opération archéologique). Les restes humains réinhumés ne sont plus des éléments du patrimoine archéologique et ne peuvent plus faire l'objet d'études scientifiques. ■